

Compte-rendu de la réunion du  
16/Avril 1985.

=====

A. INTRODUCTION

En date du 16 Avril 1985, le Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif, le Major BEM NDINDILYIMANA Augustin a dirigé une réunion de la Commission Provisoire pour la relance de l'Association des Guides du Rwanda. Le but de la rencontre était de tracer le programme et d'arrêter les opérations prioritaires pour que les activités de l'A.G.R. continuent à marcher.

B. PRESENCES

- Le Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif, Président de la réunion
- KALISA Emmanuel, Chef de Division Inspection et Evaluation au MIJEUCOOP
- Mme MUKABURASA Spéciose, du Bureau Mouvement de Jeunesse au MIJEUCOOP
- Révérende Soeur Télésphore, Ex - Membre du Comité National de l'A.G.R.
- Mlle NIRAGIRE Déllancille, Ex-Secrétaire Permanente de l'A.G.R.

C. POINTS TRAITES

- 1° Remise-Reprise
- 2° Finissage des constructions à GIKONDO
- 3° Correspondances
- 4° Statutset Règlement d'ordre intérieur
- 5° Edition d'une brochure
- 6° Promesses
- 7° Engagement de deux personnes membres de la commission provisoire
- 8° Formation et Elections

D. DEROULEMENT DE LA REUNION

Prenant la parole le Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif a précisé à l'assistance que cette rencontre a le but de voir ensemble comment organiser l'Association des Guides du Rwanda en cette période de transition.

.../...

Ensuite, nous avons examiné point par point et avons fixé les priorités et désigné les responsables de chaque opération.

1° Remise-Reprise

La remise-reprise doit s'effectuer le plus rapidement possible pour que les activités de l'Association tels que les travaux de finissage du Quartier Général sis à GIKONDO n'en souffrent pas. Cette opération vise quatre domaines importants :

- Les finances
- Le stock
- L'atelier
- L'administration (mobilier, dossiers, etc...)

Il faudra demander par écrit à celles qui détiennent les comptes de les remettre à MUKABURASA Spéciose et NIRAGIRE Béllancille qui transmettront leurs spécimens de signature dans les différentes Banques concernées (B.K., B.C.R., BACAR, Poste....) Cette lettre sera signée par le Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif.

Les dossiers administratifs seront confiés à Melle NIRAGIRE. Pour le stock et les produits de l'atelier on avait pensé à les placer sous la supervision de Soeur Télésphore. Mais étant donné que l'atelier n'avait pas répondu à son but de former un plus grand nombre de jeunes, que la personne qui y travaille doit être retirée, il a été convenu de suspendre provisoirement ses activités afin de permettre d'étudier son organisation à venir. Néanmoins, toutes les demandes de matériel de la part des équipes de base doivent être examinées par la commission provisoire de l'A.G.R afin de proposer une solution à y apporter.

2° Constructions

Les travaux de construction touchent à leur fin, il faut penser à la clôture de toute la parcelle, ainsi qu'à l'exploitation du terrain en y plantant des fleurs, des arbres fruitiers et des herbes ornementales.

Il faudra aussi réserver une place qui servira à l'installation d'une salle polyvalente. La clôture qui sera faite avec du fil de fer barbelé occasionnera, selon l'A.G.R. une grande dépense, c'est pourquoi nous avons demandé à la Soeur Télésphore de faire établir un devis y relatif et de le communiquer au Ministre qui interviendra s'il en a les possibilités, et faire planter les cyprès le long du contours et faire arranger la cour intérieure par des journaliers.

Ce travail doit se faire le plus tôt possible, c'est-à-dire avant la fin des pluies.

### 3° Correspondances

Le Ministre a demandé à NIRAGIRE de répondre positivement à toutes les organisations étrangères qui veulent visiter l'A.G.R.

Le Ministère se chargera de leur accueil et leur trouvera des logements.

En ce qui concerne l'invitation des Guides Rwandaises par l'Association des Guides Allemandes, la commission devra veiller au choix de ces personnes en mettant l'accent sur l'équilibre régionale, la formation des candidates et éviter de retenir toujours les mêmes.

Les propositions doivent parvenir au Ministre le plus rapidement possible. La personne qui conduira cette délégation sera désignée ultérieurement par le Ministre.

L'Association Allemande, a garanti le transport et les frais de séjour pour 6 guides.

Monseigneur NIKWIGIZE Phocas, chargé des Mouvements d'Action Catholique pour jeunes doit être informé du changement au sein de l'A.G.R. avec copies à la conférence Episcopale et aux Aumôniers.

### 4° Statuts et Règlement d'Ordre Intérieur

Tout le mois de Mai, sera consacré aux statuts et règlement d'ordre Intérieur : c'est-à-dire qu'il faudra traduire en KINYARWANDA les projets des textes juridiques qui existent déjà en français et établir un règlement d'ordre intérieur en conséquence. La commission provisoire de l'A.G.R. travaillera en étroite collaboration avec le Ministère de la Justice en ce domaine.

Les textes finalisés seront envoyés aux cheftaines d'unités et commissaires de régions pour observations et avis en vue de la préparation des élections du nouveau Comité National.

A cet effet, le Ministre a insisté auprès de l'Ex-Secrétaire Permanente de l'A.G.R. pour mettre à jour une liste de toutes les guides et leurs adresses respectives.

.../...

5° Brochure

Pour assurer, aux guides une information continue l'édition d'une brochure s'est avérée indispensable et urgente. Les titres qui seront développés sont :

- Situation actuelle de l'Association des Guides du Rwanda
- Information sur le Mouvement Guide dans les autres pays
- Collaboration entre tous les Mouvements de Jeunesse au Rwanda
- Instruction religieuse
- Année Internationale de la Jeunesse, etc.....

Dans cette rubrique nous avons rencontré le problème relatif aux fonctions que Mademoiselle NUKANDEKEZI Immaculée occupait au sein de la conférence Internationale Catholique du Guidisme (CICG), les quelles fonctions lui conféraient le rôle d'éducatrice Chrétienne dans la Région de l'Afrique de l'Est. On s'est demandé si elle ne pouvait pas être remplacée valablement par une autre personne et pour plus de clarté dans cette affaire le Ministre voudrait s'entretenir avec l'intéressée. Dans l'entretiens elle recevra des copies pour information de toutes les correspondances mondiales.

6° Promesses

Les guides désireuses de faire leurs promesses doivent s'adresser au Bureau National qui examine les candidatures et en accorde l'autorisation. Pour le cas des guides de CYANGUGU qui pensent promettre lors du camp régional qui aura lieu en Août prochain, la commission provisoire de l'A.G.R. désignera un Comité local pour s'occuper de ce cas et en recevra rapport.

Dans l'avenir il faudra établir un fichier pour toutes les guides ayant prononcé leur promesse (suivant les branches) et fournir une carte à cet effet. Comme il a été dit le point concernant les promesses sera rappelé dans la revue d'information.

7° La camionnette TOYOTA Hilux n°A 35.99 appartenant à l'A.G.R. sera provisoirement gérée par la gestion des crédits du MIJEUCOOP et se déplacera à la demande de la commission pour une mission connue de tous.

8° A propos de l'engagement de deux membres de la commission, le Ministre attend toujours qu'on lui fasse des propositions valables avant de contacter le Ministère des Finances.

Après de petites questions de mise au point, le Ministre a arrêté un calendrier pour toutes ces opérations, il se présente comme suit :

- Les correspondances: le 17 - 18 - 19 - 20 Avril
- La brochure doit sortir le 30 Avril 1985
- La remise-reprise doit être terminée le 30 Avril 1985
- Le mois de Mai sera consacré au statut et règlement d'ordre intérieur, puis la préparation des élections du nouveau comité National.

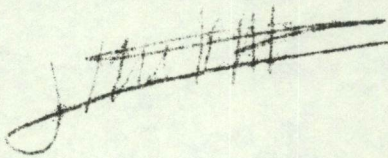
La prochaine réunion a été fixée à une date qui sera choisie dans la semaine du 29 Avril au 5 Mai 1985.

Le Président de la réunion

Le Ministre de la Jeunesse  
et du Mouvement Coopératif  
NDINDILYIMANA Augustin  
Major BEM.-

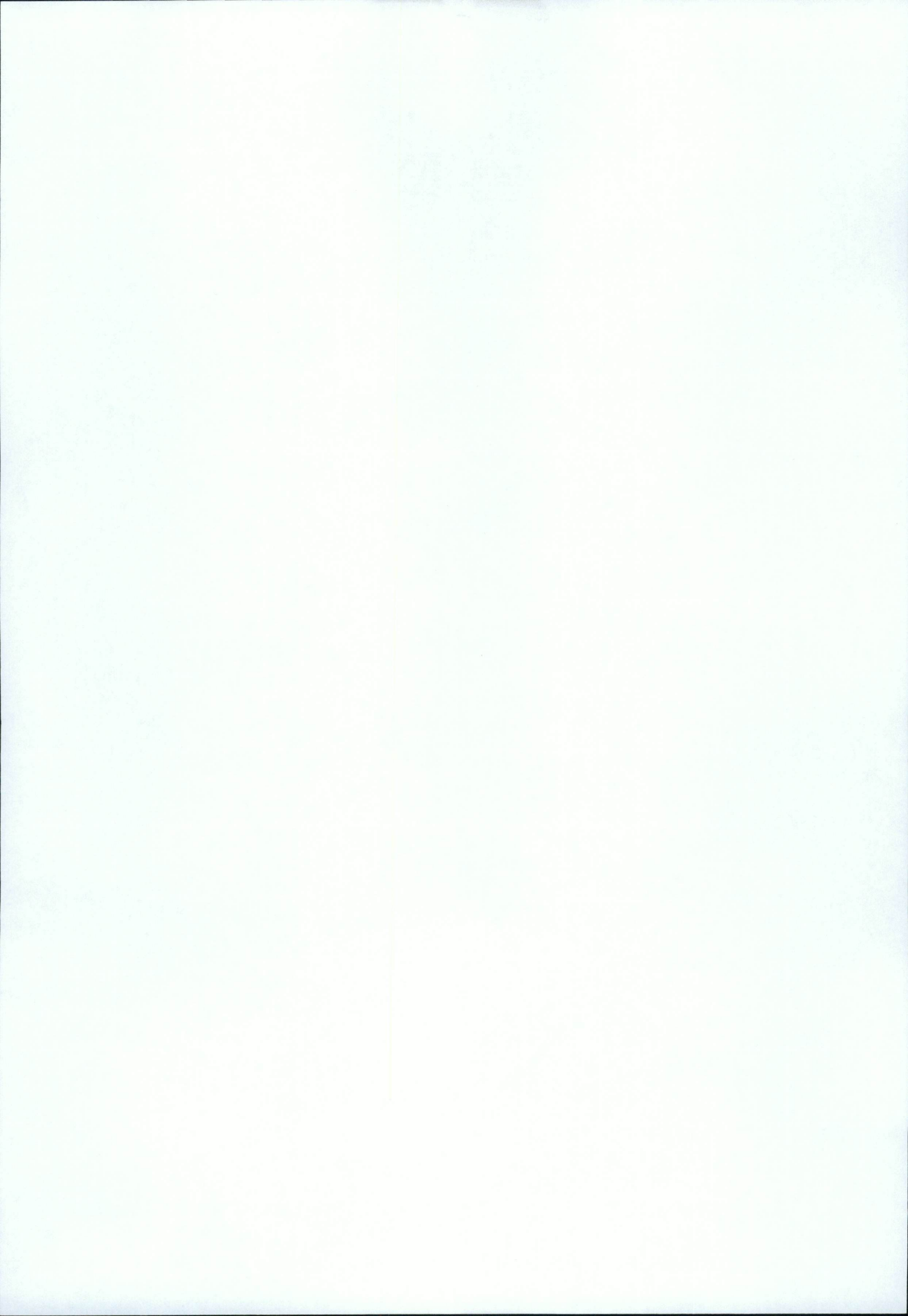
Le Rapporteur

MUKABURASA Spéciose.-



C.P.I. à:

- Membre de la Commission Provisoire de l'A.G.R. (TOUTES)
- Monsieur le Directeur Général de la Jeunesse au MIJEUCOOP  
K I G A L I.
- Révérende Soeur Marie Télésphore
- Monsieur KALISA Emmanuel  
Chef de Division Inspection et Evaluation au MIJEUCOOP
- Monsieur KAREKEZI Epimaque  
Chef de Division Encadrement  
au MIJEUCOOP  
K I G A L I.



Note au Ministre.

En date du 18/4/1985, vous avez reçu successivement Mesdemoiselles MUKANDEKEZI Immaculée, DUKUZEMARIYA (MULINDAHABI) Jeanne d'Arc et MUKABAHIZI Laurence pour vous entretenir de la situation passée et présente de l'Association des Guides du Rwanda, afin de voir en quoi elles peuvent contribuer à sa bonne marche dans l'immédiat.

1. MUKANDEKEZI Immaculée:

La susvisée était chargée, dans le Comité National démissionnaire de l'AGR, d'aider à la formation et aux relations internationales de l'AGR. En dehors de l'A.G.R. elle est membre du Secrétariat de la Conférence Internationale Catholique du Guidisme (C.I.C.G.) chargée de la Région d'Afrique de l'Est. Elue à ce poste en 1983, son mandat doit se terminer en 1986. Etant donné qu'elle était membre du Comité démissionnaire de l'A.G.R., la question s'était posée de savoir si elle pouvait continuer d'assurer ses fonctions de membre de la C.I.C.G. Dans l'entretien que vous lui avez accordé, elle vous a exposé brièvement ce qui suit:

- Elle est la seule représentante de la C.I.C.G. Mademoiselle NIRAGIRE Bellancilla ne représentait que le Bureau Mondial du Guidisme. Elle ne peut pas la remplacer dans les fonctions de la C.I.C.G. Avec la mise sur pied de la Commission Provisoire de l'A.G.R. que se passera-t-il pour les relations avec le C.I.C.G.?
- Avec les chicanes qu'a connu l'A.G.R., elle a voulu démissionner au sein de la C.I.C.G. mais ses collègues l'ont conseillé d'attendre la fin de son mandat en 1986.

Elle n'a pas pu répondre à l'invitation à la réunion de la C.I.C.G. en Allemagne qui a eu lieu au cours des travaux de la Commission Interministérielle chargée d'examiner la situation de l'AG.R. Elle se demande s'elle peut continuer d'assurer ses fonctions dans la C.I.C.G.

- Elle se félicite de la solution actuelle des problèmes de l'AGR. Quoique mal interprétée par les scouts étrangers d'origine européenne de passage dans notre pays, elle les a convaincus qu'elle est la meilleure.
- Elle a affirmé que l'image de l'A.G.R. à l'étranger n'a pas été ternie par ses dissensions internes. Elle-même n'a rien écrit depuis la dernière assemblée générale de décembre 1984.

.../...

- Elle a ensuite parlé de la C.I.C.G., son but, sa composition, la représentation régionale et ses devoirs et comment l'AGR est parvenue à en être membre. Vos échanges de vue ont montré qu'elle peut rester membre de la C.I.C.G.

Vous lui avez demandé d'écrire à la C.I.C.G. pour l'informer de la situation présente de l'A.G.R. à l'issue de l'arbitrage du Ministère, et l'inviter à venir vérifier au besoin pour lui convaincre que tout reste dans sa voie normale. Il faudra également solliciter un concours de sa part dans la formation projetée des guides.

Vous lui avez chargée d'aider à la confection du bulletin à envoyer aux guides prochainement qui devra contenir des informations optimistes. Elle devra composer un message spirituel et un article sur la situation du guidisme en Afrique?

Elle donnera à la Commission provisoire toutes les informations qu'elle détient sur le projet de construction du quartier général des Guides à GIKONDO, notamment la contribution des Belges, des Allemands et des Luxembourgeois.

La copie de la lettre sollicitant une aide aux autorités de la Rhénanie-Palatinat pour les guides, déposée au Ministère doit être remise à la Commission provisoire également.

Mademoiselle MUKANDEKEZI Immaculée a proposé ce qui suit avant la fin de l'entretien.

- Bien préparer l'assemblée générale prévue dans les grandes vacances en pensant à une représentation valable des régions, en convoquant d'abord une réunion des conseillères et des aumôniers régionaux et des unités.
- Choisir un autre aumônier national et une autre conseillère nationale. Vos réponses ont été les suivantes:
- Pour le secrétariat son aide peut se limiter à fournir des renseignements nécessaires et utiles
- La représentation des régions et des unités sera examinée, quant à la réunion des aumôniers et des conseillères, il faudra d'abord consulter l'Archevêque.
- Le choix du nouvel aumônier et de la nouvelle conseillère nationale est affaire du nouveau Comité qui sera élu.